



Réunion plénière du 16 septembre 2015

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	23/09/2015	Première rédaction par CR	Membres du secrétariat
Version 2	25/09/2015	Après relecture du bureau	Membres participants du comité
Version 3	07/10/2015	Après relecture des participants	Pré-publication (portail GéOInformations)
Version 4	20/11/2015	Après approbation en séance plénière	Publication (portail GéOInformations)

Présents

Présidence

Pascal DOUARD – MEDDE – CGEDD

Comité

Pascal GÉRAUT – DREAL Pays de loire – SCTE/DSIT
Gabrielle FOURNIER – DDT Alpes-de-Haute-Provence
Nicolas MARCHAND – MEDDE DGALN/SAGP/SDP/BCSI
Benoît DAVID – MEDDE CGDD/DRI/MIG
Gilles GUILLOUET – MEDDE CPII/DO Sud-Ouest – CMSIG
Marie-Odile SIMONOT – DRAAF Bourgogne – SRISE
Nathalie LETESSIER – Créteil & CA Plaine Centrale – AITF

Invités

Clément JAQUEMET – MEDDE CGDD/DRI/MIG
Olivier DISSARD – MEDDE CGDD/DRI/MIG
Muriel MALLERET – DRAAF Aquitaine – SRISE
Jean-Jacques RICHARD – MEDDE DGPR/BAGSI
Pascal VALENTIN – MEDDE DGPR/SPNQE/MBAP
Dimitri MEUNIER – OIEau – Responsable SANDRE
Thierry JOUAN – AVICCA – Chef de Mission
Yann UGUEN – SMCT Mégalis Bretagne – RSO
Cécile HAËCK – IGN – Projet BD ERP

Secrétariat

Fabrice THIÉBAUX – CÉRÉMA/DTEcTV/GNSI
Richard MITANCHEY – CÉRÉMA/DTEcTV/GNSI
Hervé MORANDI – MAAF – Secrétariat du CSI
Christian ROLLET – CÉRÉMA/DTEcTV/GNSI

Excusés

Laurent PAVARD – MAAF – SG
Édith VIDAL – DRAAF Picardie
Philippe DORNOY – MEDDE SG/SPSSI/PSI1
Christophe ROUSSON – MAAF SG/SM/SDSI/CERI/DIG
Amandine LAFFERRAIRE – Conseil Régional Aquitaine – ARF
Sylvain GRELLET – BRGM

Ordre du jour

- 1.Approbation du relevé de décisions du 17 juin 2015
- 2.Plan de prévention des risques miniers (PPRM)
- 3.Bruit dans l'environnement - Données de sortie (CBS-PPBE)
- 4.Réseaux d'AEP et d'assainissement (RAEPA)
- 5.Aménagement numérique des territoires (ANTv2/Gr@ceTHD)
- 6.Points divers
 - Pré-instruction du géostandard *Accessibilité aux PMR*
 - Point sur le géostandard *Établissements recevant du public (ERP)*
 - Guide du CNIG sur *Les identificateurs de ressource uniques*

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail GéOInformations ([intranet](#) ou [internet](#)).

Relevé de décisions

Nathalie LETESSIER intervient à l'ouverture de la séance pour expliquer les raisons de l'absence de représentation de l'AITF¹ lors des dernières réunions plénières de la COVADIS et l'informer que cette représentation sera désormais régulièrement assurée, soit par Jean-Pierre SEVAL soit par elle-même. Elle ajoute qu'Éric BECQUET et Olivier BANAZASK ont succédé à Yves MÉO pour l'animation du groupe SIG Topographie de l'AITF et demande que soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine COVADIS un temps de présentation du dit groupe suivi d'un échange avec Éric BECQUET.

1.Approbation du relevé de décisions du 17 juin 2015

Sous réserve de la correction du résumé de l'intervention de Muriel MALLERET, le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est approuvé.

2.Plan de prévention des risques miniers (PPRM)

Géostandard soumis à validation

Richard MITANCHEY présente l'analyse des commentaires sur le géostandard reçus entre le 1^{er} juin et le 11 septembre derniers (13 commentaires émis par 4 commentateurs). Il détaille ensuite, en soulignant les particularité du géostandard vis-à-vis de celui standardisant les données PPRN-PPRT², les modifications apportées au modèle conceptuel de données et à la structure des tables qui résultent de leur prise en compte.

Jean-Jacques RICHARD (représentant la DGPR³, commanditaire du géostandard) juge inopportune la modification des couleurs de certaines zones à risques représentées au sein d'un PPRM alors que la palette de couleurs adoptée par la DGPR voici plusieurs années est désormais bien connue et généralisée.

Décision n° COVADIS_201509_01

La COVADIS valide le standard *Plan de prévention des risques miniers* dans sa version 1.0 issue des modifications apportées suite à l'examen des commentaires, à l'exception de celles touchant à la représentation graphique (voir C.1.4 du géostandard).

La mise au point, ensuite évoquée et jugée utile par les participants, d'un document d'accompagnement à la mise en œuvre des géostandards PPRN-PPRT et PPRM ne faisant pas partie des missions dévolues à la COVADIS, elle fera l'objet d'une commande expresse de la DGPR au Cerema⁴.

3.Bruit dans l'environnement - Données de sortie (CBS-PPBE)

Géostandard soumis à validation

Richard MITANCHEY présente les principales modifications apportées au géostandard en réponse à la douzaine de commentaires émis par quatre commentateurs entre le 1^{er} juin et le 11 septembre derniers (resserrement du périmètre, urbanisation et qualification géométrique du modèle, etc.). Pascal VALENTIN (en charge à la DGPR de la mission *Bruit et agents physiques*) rappelle ensuite le contexte réglementaire européen dans lequel s'inscrit la production locale des *Cartes de bruit stratégiques* et des *Plans de prévention du bruit dans l'environnement*, objets centraux du domaine standardisé.

Ce dernier exposé, parce qu'il souligne le retard pris par les collectivités territoriales de notre pays dans la production en question (retard à l'origine d'une "amende" européenne dont l'État peut désormais⁵ faire porter la charge aux dites collectivités), provoque la demande, par Nathalie LETESSIER, d'une réouverture de l'appel à commentaires clos le 11 septembre dernier.

¹ Association des ingénieurs territoriaux de France, elle-même mandatée par les collectivités territoriales (hors régions) pour les représenter à la COVADIS (voir relevé de décision de la réunion plénière du 19 mars 2014).

² Géostandard *Plan de prévention des risques naturels ou technologiques* validé le 28/03/2012 & corrigé le 31/10/2012

³ Direction générale de la prévention des risques du Ministère de l'écologie

⁴ Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

⁵ Voir la LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe

Le standard présenté n'appelle pas de remarques de la part des membres présents.

Décision n° COVADIS_201509_02

La COVADIS décide de rouvrir durant trois semaines l'appel à commentaires sur le standard **Bruit dans l'environnement - Données de sortie** et de soumettre à nouveau sa validation, dans une version éventuellement amendée, lors de la prochaine réunion de la Covadis.

4. Réseaux d'AEP et d'assainissement (RAEPA)

Premier bilan de l'appel à commentaires

Christian ROLLET fait part des résultats d'une première analyse des commentaires émis sur le géostandard RAEPA tout au long de l'été.

- le nombre de commentaires reçus a été important et les commentateurs appartiennent à différentes sphères, alors même que deux appels à commentaires nationaux avaient été précédemment lancés ;
- malgré l'enrichissement du modèle INSPIRE par l'objet *Réparation* plusieurs commentaires soulignent des manques (données d'exploitation, représentation surfacique voire volumique des nœuds, relations avec le PCRS⁶, réponse aux exigences réglementaires concernant les travaux à proximité des réseaux, etc.) ;
- plusieurs commentaires soulignent les difficultés de "reformatage" des bases de données existant ailleurs qu'en Aquitaine dans la structure proposée ;
- quelques commentaires interrogent l'opportunité même du géostandard ou manifestent, plus ou moins ouvertement, la réticence du commentateur à s'y conformer.

S'agissant de la prise en compte de ces commentaires, il apparaît qu'ils nécessitent une réunion en cours de programmation avec le groupe de travail initiateur PIGMA⁷. L'objectif d'une validation du géostandard lors de sa prochaine séance plénière est proposé à la COVADIS.

Le nombre des commentaires et l'importance de ce standard conduisent Fabrice THIÉBAUX à proposer que la réunion d'examen des commentaires soit ouverte à tous les commentateurs désireux d'y participer (donc accessible à distance où qu'elle se tienne). Nathalie LETESSIER appuie cette proposition d'ouverture, occasion de communiquer sur les objectifs de ce géostandard (non obligatoire) et d'apporter d'éventuelles améliorations à la version proposée.

Décision n° COVADIS_201509_03

La COVADIS juge nécessaire à l'élaboration d'une version finale du géostandard **Réseaux d'AEP et d'assainissement** la tenue d'une réunion avec le groupe PIGMA ouverte à tous les commentateurs et mandate son secrétariat permanent pour l'organiser.

5. Aménagement numérique des territoires (ANTv2/Gr@ceTHD)

Lancement de l'appel à commentaires sollicité

Richard MITANCHEY présente la deuxième version (dite Gr@ceTHD⁸) du géostandard **Aménagement numérique des territoires** (validé par la COVADIS le 25 janvier 2012) dont le secrétariat permanent a accompagné l'élaboration tout au long des derniers mois.

Thierry JOUAN (Chef de mission à l'AVICCA⁹, commanditaire du géostandard) et Yann UGUEN (Projet *Bretagne Très Haut Débit*, "usager" du géostandard) présentent ensuite le contexte et les conditions de cette élaboration, conçue et menée comme un projet de construction d'un modèle utile

⁶ Standard *Plan de corps de rue simplifié* à l'élaboration duquel le secrétariat permanent a participé en la personne de Richard MITANCHEY et récemment validé par le Conseil national de l'information géographique.

⁷ Plate-forme d'information géographique mutualisée en Aquitaine (voir <http://www.pigma.org/>), gérée par le Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (voir <http://www.gipatgeri.fr/>).

⁸ Géoréférencement et Recensement @utomatisé des infrastructures de Communication Électronique à Très Haut Débit

⁹ Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (voir <http://www.avicca.org/>)

non à l'exploitation des réseaux FTTH¹⁰ mais à l'échange entre tous les acteurs qu'ils concernent :

- modélisation entièrement refondue par un prestataire de services privés en tenant compte des contraintes posées par la méthodologie COVADIS ;
- groupe de travail et de pilotage complet, c'est à dire rassemblant des représentants de tous les utilisateurs (collectivités, constructeurs et opérateurs) ;
- suivi soigné des travaux d'élaboration (une dizaine de réunions du groupe de travail en 2015) ;
- aboutissement dans les délais prévus à un géostandard jugé abouti, qui justifie un appel à commentaires d'une durée réduite..

En conséquence :

Décision n° COVADIS_201509_04

La COVADIS se prononce pour l'organisation d'un appel à commentaire public d'une durée réduite à six semaines sur le standard *Aménagement numérique des territoires - Gr@ceTHD* et mandate son Secrétariat permanent pour le lancer avant le 28 septembre 2015

6. Points divers

Pré-instruction du géostandard *Accessibilité aux PMR*

Christian ROLLET indique que, faute de désignation d'un rapporteur par l'AITF, la pré-instruction du géostandard *Accessibilité aux personnes à mobilité réduite* n'est pas encore terminée. Nathalie LETESSIER se charge d'en informer le groupe SIG Topographie et de faire remonter les éventuels noms des collègues souhaitant participer à ce groupe de travail, en tant que membre ou rapporteur.

Point sur le géostandard *Établissements recevant du public (ERP)*

Après une première réunion de travail qui a rassemblé à Lyon ce printemps les représentants des divers acteurs concernés (SDIS¹¹, Région, ARS¹², etc.), Hervé MORANDI, chargé du pilotage de l'élaboration de ce géostandard expérimental, a pris contact avec l'IGN¹³, lui-même porteur d'un projet de réalisation d'une base de données sur les Établissements Recevant du Public (BD ERP), projet dont Cécile HAËCK présente les grandes lignes à l'assemblée. Ils sont convenus que la modélisation des données de cette BD ERP s'appuiera non seulement sur la structure des bases de données locales existantes, mais aussi sur les principes d'urbanisation qui président à l'élaboration du géostandard ERP (singulièrement celui, destiné à favoriser la réutilisabilité des objets du modèle, de genericité).

C'est pourquoi, les travaux du géostandard ERP sont suspendus jusqu'à la production par l'IGN du modèle conceptuel de données de la BD ERP, qui devrait être prêt début novembre.

Nathalie LETESSIER souhaite que les noms des participants aux deux groupes de travail évoqués (Géostandard ERP et BD ERP) soient communiqués à l'AITF afin qu'elle puisse s'assurer de la bonne représentativité des collectivités territoriales.

Guide du CNIG sur *Les identificateurs de ressource uniques*

Clément JAQUEMET décrit la problématique qui a conduit à l'élaboration de ce guide actuellement soumis à appel à commentaires sur le site du CNIG, en résume les recommandations et annonce la mise en place prochaine d'un résolveur national d'identifiant qui fournira aux producteurs l'identifiant d'une ressource (donnée ou service) et le lien vers la fiche de métadonnées correspondante dans le [Géocatalogue](#).

La prochaine réunion plénière de la COVADIS se tiendra :

le mercredi **18 novembre 2015** de 10h00 à 13h00
au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Tour Séquoia – La Défense – Salle 19 A

¹⁰ *Fiber to the home* (Fibre optique jusqu'au domicile)

¹¹ Service départemental d'incendie et secours

¹² Agence régionale de santé

¹³ Institut national de l'information géographique et forestière